Sommet national sur l'éducation

OTTAWA | 2023

DOCUMENT PRÉPARATOIRE À L'INTENTION DES PARTICIPANT(E)S

Réimaginer l'éducation

Parce que le monde éducatif évolue vite et, par conséquent, les besoins aussi.

PRINTEMPS 2023

Sommet national sur l'éducation 2023

En virtuel, le 20 avril 2023
En présentiel, les 27 et 28 avril 2023,
avec Web diffusion des plénières

L'organisation de cet événement est le fruit de la collaboration entre les organismes membres du Comité tripartite et de la Table nationale sur l'éducation.

acelf – Association canadienne d'éducation de langue française

ACUFC – Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

cnpf – La Commission nationale des parents francophones

FCDÉF – Fédération canadienne des directions d'école francophone

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

CTF/FCE

fcfa – Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

FJCF – Fédération de la jeunesse canadienne-française

fncsf – Fédération nationale des conseils scolaires francophones – Bâtir notre avenir au présent

FCCF – Fédération culturelle canadienne-française

RNDGE – Regroupement national des directions générales de l'éducation

Resdac – Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences

Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada

Patrimoine canadien

ainsi que les ministères de l'Éducation des provinces et territoires.

Table des matières

LA THÉMATIQUE DU SOMMET NATIONAL SUR L'ÉDUCATION DE 2023 4

INTRODUCTION 4

Un sommet pour actualiser le PSELF

COMITÉ TRIPARTITE 5

Rôle et responsabilités

Brochure et vidéo

QU'EST-CE QUE LE PSELF 6

Feuille de route du PSELF 2017-2023

Priorités stratégiques du PSELF

Étapes du continuum

Visées de l'École communautaire citoyenne

SIX CHANTIERS EN LIEN AVEC LE PSELF : FICHES ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

Petite enfance 7

Pédagogie et apprentissages 9

Construction identitaire 11

Diversité culturelle 14

Personnel éducatif 16

Continuum 19

DE LA CONCERTATION À L'ACTION 24

Portraits sur les priorités stratégiques 24

THÉMATIQUE DU SOMMET

Réimaginer l'éducation

Parce que le monde éducatif évolue vite et, par conséquent, les besoins aussi.

INTRODUCTION

Ce 4e sommet vise à rassembler les **acteurs clés** qui œuvrent en éducation en français, langue première, en contexte minoritaire au pays. Il offre un **forum d'échange et de réflexion** sur les enjeux éducatifs qui nécessitent la **mobilisation du réseau** pour assurer la **réussite et le bien-être des apprenants petits et grands.**

Un sommet pour actualiser le Plan stratégique sur l'éducation en langue française

Les milieux scolaire et communautaire, ainsi que les gouvernements, doivent pouvoir s'adapter et réagir rapidement pour relever les défis qui se présentent en éducation. Ce sommet permettra donc, grâce à des activités diverses de remue-méninges, de réflexion et de discussions, de mettre à profit le savoir-faire des participants et de leurs pratiques exemplaires pour bonifier le Plan stratégique sur l'éducation en langue française. Le nouveau plan actualisé servira de feuille de route aux travaux des membres du Comité tripartite pour sa mise en œuvre au cours des cinq prochaines années.

> *« Ayant longtemps travaillé dans le domaine des relations intergouvernementales canadiennes, j'ai souvent rêvé d'inventer un processus qui mettrait de côté les querelles partisanes et les jalousies constitutionnelles pour se concentrer sur la substance des enjeux et la meilleure façon d'en assurer le succès. Ce rêve, c'est vous qui l'avez réalisé de façon éclatante par votre performance au sein du Comité tripartite et de ses groupes de travail. Le bilan de vos réalisations est des plus prometteurs pour l'avenir des communautés francophones et acadiennes, et donc pour la dualité linguistique pancanadienne. En même temps, ce bilan trace les jalons d'une approche promettant d'assurer une collaboration positive tant désirée et si nécessaire entre diverses autorités publiques. »* **Edgar Gallant**

L'Acadien Edgar Gallant, fonctionnaire respecté, administrateur chevronné et francophone engagé, a joué un rôle de premier plan dans l'établissement des droits de gestions scolaire des francophones en contexte minoritaire au Canada. Il fut le premier président du Comité tripartite.

3 priorités, 4 étapes!

psélf.ca

PLAN STRATÉGIQUE SUR L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE

LE COMITÉ TRIPARTITE

Le Comité tripartite est un **modèle novateur** de concertation nationale. Il a vu le jour en 2006 à Ottawa, suite au premier sommet national sur l'éducation.

Ce Comité est composé aujourd'hui de **27 membres issus de trois paliers décisionnels** (gouvernement fédéral, ministère de l'Éducation des provinces et territoires, Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et organismes nationaux francophones des milieux scolaire et communautaire). Les membres du Comité tripartite agissent comme **rapporteurs auprès de leurs organismes respectifs.** En développant des partenariats décisifs, les membres aident à mieux soutenir et desservir les communautés francophones.

Le Comité tripartite, peu après sa création, a rapidement pris conscience du besoin d'étapes concrètes pour **favoriser le plein épanouissement des francophones grâce au levier éducatif.** De cette constatation est né le Plan stratégique sur l'éducation en langue française... affectueusement appelé le PSELF!

L'un des rôles principaux du Comité tripartite est de **faciliter la mise en œuvre de ce plan.** Ce modèle inédit permet des **actions concertées pour une plus grande efficacité et cohésion du réseau éducatif** desservant les francophones en contexte minoritaire afin de permettre aux francophones, petits et grands, de s'épanouir et de vivre pleinement en français.

Découvrez la brochure sur le Comité tripartite.

Et visionnez la vidéo

QU'EST-CE QUE LE PSELF

FEUILLE DE ROUTE DU PSELF

Le **Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF)** est une vision de l'éducation en français en contexte minoritaire qui s'articule autour de trois priorités stratégiques. Elles s'inscrivent dans les étapes d'un continuum en éducation qui comprend la petite enfance, l'école élémentaire et secondaire, les études postsecondaires et l'apprentissage continu.

Le PSELF a comme toile de fond les visées du concept d'école communautaire citoyenne qui vise à redéfinir la relation entre la communauté et l'école : la réussite, un continuum dans les apprentissages, ainsi qu'un engagement social, culturel et communautaire.

RÉUSSITE : LA MIENNE, LA TIENNE, LA NÔTRE
C'est la réussite des apprenantes et apprenants de tous les âges, celle des institutions qui fournissent des espaces d'apprentissage en français, et celle des communautés

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Créer des occasions optimales de construction d'une identité francophone individuelle et collective

PÉDAGOGIE/APPRENTISSAGES

Créer des espaces d'apprentissages par un contexte de socialisation linguistique, culturelle et citoyenne

DIVERSITÉ CULTURELLE

Créer des lieux d'apprentissages qui valorisent et facilitent l'inclusion et l'intégration des membres des communautés francophones issus de l'immigration

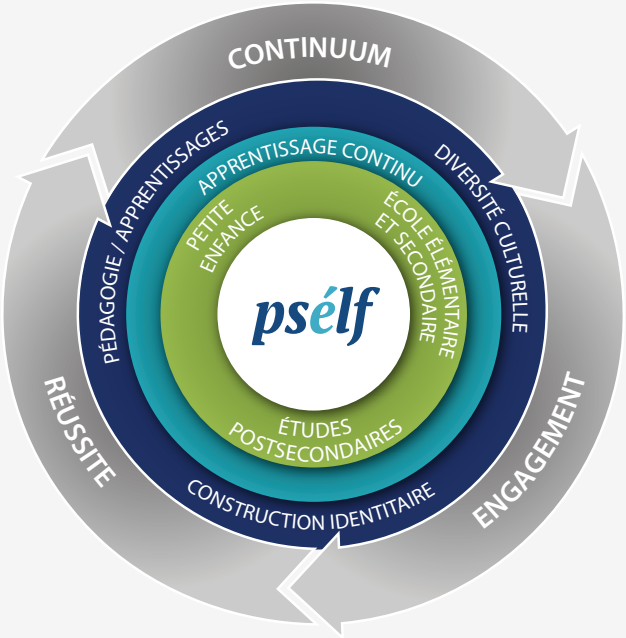

CONTINUUM : APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE
La réussite se situe dans une perspective de continuum d'apprentissage qui commence dès la petite enfance pour se poursuivre tout le long de la vie. La création de cet espace propice à l'apprentissage nécessite une conscientisation de toute la communauté.

ÉTAPES DU CONTINUUM

PETITE ENFANCE

Améliorer la qualité des programmes et services francophones à la petite enfance et en accroître l'accès

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

Actualiser le double mandat de l'école de langue française en appliquant les principes de spécificité, vitalité et valeurs ajoutées

ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Promouvoir et faciliter la transition des élèves issus des écoles secondaires de langue française vers des études postsecondaires en français

APPRENTISSAGE CONTINU
Offrir des occasions d'apprentissages continus qui stimulent la fierté pour la langue française et incitent à l'engagement envers la francophonie

ENGAGEMENT : PASSONS À L'ACTION
Tous les acteurs, dans une démarche intersectorielle, s'engagent de façon critique et démocratique à l'égard de l'éducation en langue française, du rayonnement de la culture et par conséquent de la vitalité de leur communauté.

PETITE ENFANCE

1 MISE EN CONTEXTE

Depuis 2000 : L'Alliance stratégique en petite enfance, le Forum des leaders et le Comité tripartite chargé de développer le Plan stratégique sur l'éducation de langue française ont statué sur le rôle critique de la petite enfance.

Buts visés : Favoriser l'apprentissage et la transmission de la langue française, la scolarisation en français, langue première, et l'essor des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

Constats d'études : Résultats positifs ▶ apprentissage, communication, compréhension et vocabulaire chez les 0 à 5 ans[1] ; reconnaissance par le Commissariat aux langues officielles en 2016 de la petite enfance comme vecteur de vitalité dans les CFSM; pénurie chronique de personnel qualifié, ce qui nuit à l'accès et à la qualité des services en français. (État des lieux sur la PE par ACUFC, 2019)

2 BILAN DES RÉALISATIONS

Partenariat pancanadien : étroite collaboration dès 2017 — ACUFC, CNPF, FNCSF/RNDGE, RDÉE Canada et SSF — pour renforcer ce secteur et les services de garde en français menant à des gains.

- Ajout du dossier *petite enfance* au Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023.
- 20 millions $ investis sur 5 ans pour appuyer les initiatives de formation et de perfectionnement professionnel du personnel éducateur de la petite enfance et pour ouvrir un plus grand nombre de services de garde dans les CFSM. (PALO 2018-2023)
- 10 millions $ pour la promotion de la santé en petite enfance, la formation, l'adoption de solutions innovantes de financement et un meilleur accès aux ressources de santé et de mieux-être en français.
- Clauses linguistiques dans le cadre des accords bilatéraux (fédéral/provinces/territoires) pour un service national de garde abordable.

1 Commissariat aux langues officielles. *La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire*, octobre 2016, p. 4.

FICHE

PETITE ENFANCE

3 PRINCIPAUX DÉFIS

Écarts à combler : La proportion d'enfants de moins de 5 ans admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire est de 10 %, MAIS le nombre de places disponibles n'est que de 7 % avec des écarts marqués, entre autres, en Alberta, en C.-B., au Manitoba, à T.-N.-L et dans les territoires. Plus précisément, ce sont plus de 140 000 enfants qui sont admissibles à l'instruction en langue officielle minoritaire à l'extérieur du Québec.

PROVINCE OU TERRITOIRE	MOINS DE 5 ANS	PLACES DISPONIBLES (2019)
Colombie-Britannique	6 %	0,5 %
Alberta	7 %	1,2 %
Saskatchewan	5 %	4,7 %
Manitoba	9 %	3,5 %
Ontario	12 %	11,9 %
Nouveau-Brunswick	38 %	31,2%
Nouvelle-Écosse	10 %	8,7 %
Île-du-Prince-Édouard	9 %	6,9 %
Terre-Neuve et Labrador	4 %	0,6 %
Nunavut	4 %	1,5 %
Territoires du Nord-Ouest	12 %	6,7 %
Yukon	16 %	5,2 %
Canada	10 %	7 %

4 PISTES D'ACTION

Défis d'infrastructures : Besoins d'espaces scolaires et communautaires pour répondre à la demande, car présentement déficit d'infrastructures à cet effet ; besoin de repenser les formules actuelles de financement pour la construction d'immeubles avec service de garde, car elles désavantagent les CFSM.

Recrutement et maintien du personnel : Besoin de meilleurs salaires et avantages sociaux ainsi qu'un accès accru à de la formation initiale et du perfectionnement professionnel en français pour favoriser l'augmentation et l maintien du personnel qualifié et valoriser la profession.

Carte maîtresse : Prôner l'adoption du projet de loi C-13 visant à moderniser la Loi sur les langues officielles en vue d'assurer un financement adéquat aux CFSM en matière de petite enfance.

Investissement fédéral : Exhorter le gouvernement fédéral, dans le cadre des accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, d'accélérer en mode grand V la création de places, la formation et le maintien du personnel éducatif francophone permettant d'éviter l'exode vers les places anglophones, une grave menace à la survie et la vitalité des CFSM.

PETITE ENFANCE

LORS DE L'ÉVÉNEMENT, EN ATELIER, LES PARTICIPANTS SERONT INVITÉS À RÉFLÉCHIR ET RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS

Nous avons présenté un portrait succinct du secteur de la thématique en milieu minoritaire au pays.

- Voyez-vous d'autres points importants à ajouter pour le développement de ce secteur au cours des prochaines années ?
- Dans le cadre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) 2023-2028, quels devraient être les enjeux prioritaires en lien avec la thématique?
- Quels indicateurs permettraient d'évaluer les progrès réalisés en lien avec notre thématique de 2023 à 2028 ?

Visionnez quelques pratiques exemplaires
en lien avec la thématique

FICHE

PÉDAGOGIE ET APPRENTISSAGES EN PRIVILÉGIANT L'ANGLE DE LA SÉCURITÉ LINGUISTIQUE

1 MISE EN CONTEXTE

Depuis 2014 : Projet Pédagogique à l'école de langue française (PELF) porté par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

- Approche pédagogique à privilégier pour répondre au double mandat des écoles de langue française en contexte minoritaire (transmission de la langue et de la culture francophones) avec capsules vidéo et cadre conceptuel reposant sur quatre concepts clés (*conscientisaction*, *actuelisation*, *sensification*, *dynamisation*) soutenus par deux conditions essentielles (relations interpersonnelles et partage de l'influence).

Depuis 2014 : Dossier de la sécurité linguistique porté par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) en 2016.

4 domaines d'intervention au coeur de la SNSL : ▶ Éducation ▶ Marché du travail ▶Culture et médias ▶ Politiques publiques.

2 défis dans le domaine de l'éducation : Faire de chaque établissement éducatif un bastion de la sécurité linguistique et renforcer la sécurité linguistique des élèves au-delà de l'école.

2 BILAN DES RÉALISATIONS

- PELF – recherche, capsules et concepts clés
- Création d'un groupe de travail composé de partenaires clés — culture, éducation, parents, enseignants et établissements d'enseignement de tout palier — ayant élaboré la Stratégie nationale pour la sécurité linguistique (SNSL) dévoilée en 2020.
- Tenues de diverses conférences sur le sujet par des organismes membres de la Table nationale sur l'éducation
- Suivi par le porteur de dossier pour la mise en oeuvre des recommandations auprès des membres du groupe de travail

3 PRINCIPAUX DÉFIS

Impact de la Covid-19 : Selon le rapport publié par la FJCF dans le cadre de la SNSL, la pandémie a affecté la sécurité linguistique des jeunes d'expression française au Canada.

Diminution des nombres : Pour la première fois en plus de 10 ans, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles de langue française de la minorité a diminué en 2021-2022.

Les petits plus à risque : Constat dans le milieu scolaire de la fragilité des habilitées langagières plus marquées chez les petits en prématernelle, maternelle et 1re année résultant du déficit de la présence de ces élèves dans leur milieu de vie et d'apprentissage qu'est l'école de langue française en raison de la pandémie.

PÉDAGOGIE ET APPRENTISSAGES EN PRIVILÉGIANT L'ANGLE DE LA SÉCURITÉ LINGUISTIQUE

4 PISTES D'ACTION

Clientèles précises : Personnel enseignant et communauté éducative, apprenantes et apprenants, parents et familles. À réaliser en priorité :

- Outiller les parents dans le renforcement de la sécurité linguistique de leurs enfants.
- Multiplier et approfondir les liens entre écoles et espaces de vie en français.
- Intégrer des modèles francophones accessibles à l'éducation — entre autres artistes, athlètes et chefs de file.
- Intégrer aux programmes-cadres partout au pays des modules sur la sécurité linguistique — diversité culturelle régionale et langagière, registres de langues, variantes du français.
- Assurer au sein de la communauté éducative une formation initiale et des occasions de formation continue permettant de parfaire les connaissances en matière de francophonie canadienne, des variantes du français et de sécurité linguistique.
- Aider apprenantes et apprenants à naviguer les multiples registres de langues.
- Multiplier les occasions de prise de parole sécuritaires et valorisantes par et pour les apprenantes et apprenants.
- Saisir les moments pédagogiques afin d'assurer le succès des élèves tant au niveau scolaire qu'identitaire.
- Assurer l'accès à l'éducation postsecondaire en français partout au pays.

FICHE

PÉDAGOGIE ET APPRENTISSAGES EN PRIVILÉGIANT L'ANGLE DE LA SÉCURITÉ LINGUISTIQUE

LORS DE L'ÉVÉNEMENT, EN ATELIER, LES PARTICIPANTS SERONT INVITÉS À RÉFLÉCHIR ET RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS

Nous avons présenté un portrait succinct du secteur de la thématique en milieu minoritaire au pays.

- Voyez-vous d'autres points importants à ajouter pour le développement de ce secteur au cours des prochaines années ?
- Dans le cadre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) 2023-2028, quels devraient être les enjeux prioritaires en lien avec la thématique?
- Quels indicateurs permettraient d'évaluer les progrès réalisés en lien avec notre thématique de 2023 à 2028 ?

Visionnez quelques pratiques exemplaires en lien avec la thématique

CONSTRUCTION IDENTITAIRE

1 MISE EN CONTEXTE[1]

2003 : Adoption par l'ACELF d'un positionnement stratégique sur la construction identitaire.

▶ Développement d'un cadre d'orientation ralliant les institutions sociales, éducatives et communautaires autour d'une même vision, terminologie et série de balises visant à guider leurs interventions.

2006 : Entérinement du cadre définissant la construction identitaire comme *un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue.*

▶ Établissement de 8 principes directeurs pour greffer sur chaque intervention en construction identitaire une intention pédagogique claire :

❶ S'inscrire dans la francophonie contemporaine.
❷ Miser sur la créativité et l'innovation.
❸ Valoriser la diversité.
❹ Favoriser l'action concertée.
❺ Développer un rapport positif à la langue française.
❻ Créer des liens au sein de la francophonie.
❼ Encourager la mobilisation.
❽ Viser des effets durables.

2013 : Ces 8 principes sont adoptés par le comité tripartite à titre d'indicateur de pertinence pour l'axe stratégique de la construction identitaire du PSELF.

2011 et au-delà : Engagement des membres de la Table nationale sur l'éducation à développer, promouvoir et réaliser le projet rassembleur de **l'école communautaire citoyenne**, lieu d'apprentissage, de socialisation et de construction identitaire en osmose avec la communauté desservie.

Prise d'actions au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), sur les scènes scolaire et communautaire, contribuant à la croissance et à l'épanouissement de la francophonie par la **valorisation de l'apprentissage en français** et **l'éclosion d'une conscience solidaire globale.**

1 psélf, Portrait de la situation Construction identitaire, https://pself.ca/wp-content/uploads/2020/07/PS_Construction-identitaire_final.pdf, site consulté en février 2023

FICHE

CONSTRUCTION IDENTITAIRE

2 BILAN DES RÉALISATIONS

- Développement d'initiatives et de ressources en appui à la construction identitaire et toute personne jouant un rôle d'accompagnement direct ou indirect en la matière ;
- Création d'équipes expertes (réseaux de champions) de la construction identitaire en milieu gouvernemental, éducatif, scolaire et communautaire ;
- Interventions mieux ciblées et obtention de gains observables en communauté (Ex : Chantier estival pour repositionner la construction identitaire organisé par l'ACELF en 2022 où 20 leaders en construction identitaire ont réfléchi aux enjeux actuels en CI)
- Encadrement préconisant une approche plus structurante en matière d'action culturelle et linguistique au sein du système d'éducation de certaines provinces, soit des politiques ou stratégies agissant comme forces motrices au service des CFSM. (Ex : adaptation aux TNO du matériel pédagogique venant de la CB, initiative en cours de développement tel qu'Ensemble vers la réussite ! Ça CLIC ! - Construction langagière, identitaire et culturelle au Manitoba.)
- Appui financier octroyé dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 pour l'enrichissement des écoles au moyen d'activités culturelles et de construction identitaire (programmes PassepArt et Vice-Versa).

3 PRINCIPAUX DÉFIS

- Promotion et diffusion des ressources pour favoriser leur utilisation optimale.
- Renforcement de la capacité des intervenantes et intervenants à utiliser les ressources existantes et à agir avec efficacité (indicateurs).
- Mobilisation et concertation des ressources familiales, scolaires et communautaires pour :
  - Accroître l'engagement communautaire des jeunes ;
  - Favoriser les communications virtuelles en français chez les jeunes ;
  - Encourager les transitions vers l'éducation postsecondaire et le marché du travail au sein d'environnements francophones ;
  - Penser la construction de l'identité collective francophone en tenant compte de la richesse de sa diversité et de sa pluralité.

CONSTRUCTION IDENTITAIRE

4 PISTES D'ACTION

- Repenser l'identité ou les identités.
- Assurer l'accueil et le bien-être identitaire du personnel scolaire, des jeunes et des familles tout au long de l'année dans un milieu qui nourrit leur sentiment d'appartenance.
- Simplifier le message touchant la construction identitaire.
- Favoriser le sentiment d'appartenance et l'engagement.
- Intégrer l'approche ludique en construction identitaire.

? LORS DE L'ÉVÉNEMENT, EN ATELIER, LES PARTICIPANTS SERONT INVITÉS À RÉFLÉCHIR ET RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS

Nous avons présenté un portrait succinct du secteur de la thématique en milieu minoritaire au pays.

- Voyez-vous d'autres points importants à ajouter pour le développement de ce secteur au cours des prochaines années ?
- Dans le cadre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) 2023-2028, quels devraient être les enjeux prioritaires en lien avec la thématique?
- Quels indicateurs permettraient d'évaluer les progrès réalisés en lien avec notre thématique de 2023 à 2028 ?

Visionnez quelques pratiques exemplaires en lien avec la thématique

FICHE

DIVERSITÉ CULTURELLE

1 BILAN DES RÉALISATIONS

Années 90 : Pleins feux sur l'importance stratégique de la diversité culturelle et du pluralisme pour assurer la vitalité et la pérennité de la francophonie canadienne.

Dès 2002 : Mise sur pied de comités directeurs gouvernement - communautés menant au développement de plans stratégiques communautaires ; création d'une table nationale de concertation en immigration ; nouvelles dispositions linguistiques en matière juridique ; mise en oeuvre de plans d'action, de structures et d'outils d'appui.

2018 : Dépôt du Plan d'action quinquennal fédéral-provincial-territorial pour augmenter l'immigration francophone, un investissement de 40,8 millions $ dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023.

2022 : Atteinte de la cible de 4,4 % du nombre total de résidents permanents et résidentes permanentes admis au pays.

- **Au-delà de 2023** : Adoption et mise en oeuvre d'une nouvelle politique d'immigration pour maintenir voire augmenter le poids démographique des francophones.

2 BILAN DES RÉALISATIONS

- *Plan stratégique communautaire en immigration francophone 2018-2023* : ciblage stratégique de la diversité culturelle dans l'optique de rendre les communautés francophones plus accueillantes et inclusives à l'endroit des personnes issues de l'immigration et de leur enracinement aussi bien socio-économique que linguistique et culturelle. Ceci a permis la multiplication des initiatives de sensibilisation et de concertation en matière d'immigration francophone et de leadership communautaire par les réseaux d'immigration, les organismes porte-parole et les communautés accueillantes.
- Multiplication des initiatives de sensibilisation et de concertation en matière d'immigration francophone et de leadership communautaire par les réseaux d'immigration, les organismes porte-parole et les communautés accueillantes.
- *Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) 2017-2022* : priorisation de la diversité culturelle en favorisant l'accès pérenne aux programmes et services adaptés aux besoins et réalités de la francophonie canadienne dans toute sa pluralité culturelle.
- Appui du RESDAC à l'alphabétisation et au développement des compétences essentielles des arrivants d'expression française et mise en place par le Collège Éducacentre d'un projet de renforcement des capacités des agents en établissement francophone.
- Adoption et déploiement de stratégies d'inclusion par les conseils scolaires membres de la FNCSF.

DIVERSITÉ CULTURELLE

- Organisation par la FJCF du forum jeunesse « *Parlons diversité !* » en 2021 permettant d'échanger sur ce thème en abordant les enjeux liés à la culture, l'identité et l'inclusion.
- Codéveloppement gouvernement – communauté d'une politique touchant l'ensemble du continuum de l'immigration francophone, de la promotion jusqu'à la rétention, incluant consultations publiques en 2023.
- Réalisation d'une étude par l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne sur l'enjeu de rétention des étudiants internationaux.

3 PRINCIPAUX DÉFIS

Plus important défi selon le PSELF : renforcement de la capacité organisationnelle afin d'assurer l'équité, l'inclusion et l'anti-oppression dans une mesure optimale au sein de la francophonie.

❶ Renforcement et consolidation des structures d'accueil et d'établissement permettant aux arrivants d'accéder aux services en français adaptés à leurs besoins particuliers au sein de communautés d'accueil inclusives bien outillées pour les appuyer.

❷ Nécessité de reconnaitre le besoin de formation interculturelle chez les intervenantes et les intervenants en éducation à tous les paliers, et ce dès la petite enfance.

❸ Besoin de données et de recherches supplémentaires, entre autres, sur l'intégration des principes d'inclusion et d'équité en salle de classe.

❹ Accès à l'éducation postsecondaire en français dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

4 PISTES D'ACTION

- Favoriser davantage l'intégration et l'inclusion des élèves, étudiants et personnel scolaire et éducatif issus de l'immigration.
- Développer davantage les compétences culturelles, interculturelles et transculturelles des élèves, étudiants et personnel scolaire et éducatif.

FICHE

DIVERSITÉ CULTURELLE

LORS DE L'ÉVÉNEMENT, EN ATELIER, LES PARTICIPANTS SERONT INVITÉS À RÉFLÉCHIR ET RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS

Nous avons présenté un portrait succinct du secteur de la thématique en milieu minoritaire au pays.

- Voyez-vous d'autres points importants à ajouter pour le développement de ce secteur au cours des prochaines années ?
- Dans le cadre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) 2023-2028, quels devraient être les enjeux prioritaires en lien avec la thématique?
- Quels indicateurs permettraient d'évaluer les progrès réalisés en lien avec notre thématique de 2023 à 2028 ?

Visionnez quelques pratiques exemplaires en lien avec la thématique

PERSONNEL ÉDUCATIF (RECRUTEMENT ET MAINTIEN)

1 MISE EN CONTEXTE

Ce qu'il faut savoir d'entrée de jeu

- Une étude menée en 2021 par l'Association canadienne des professionnels de l'immersion évalue que 10 000 enseignants sont nécessaires pour répondre à la demande actuelle au pays en immersion française et en français langue seconde. De son côté, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones estime de façon empirique qu'il faudrait près de 1500 enseignants additionnels pour combler la pénurie de personnel qui sévit dans les quelque 700 écoles de langue française au pays.

- L'Ontario a publié en 2021 une étude sur la pénurie d'enseignants de français, langue première, dont voici les principaux constats :

  - Un peu plus de 70 % des enseignants oeuvrant dans les écoles de langue française au pays travaillaient en 2018-2019 en Ontario.

  - Chaque année, plus de 500 personnes non qualifiées enseignent avec lettre de permission intérimaire, soit un peu plus de 5 % des enseignants travaillant dans les écoles de langue française en Ontario.

  - Il faudrait plus que doubler le nombre de diplômés des programmes en français langue première dans les facultés d'éducation pour combler les besoins de personnel enseignant aux paliers élémentaire et secondaire en province.

  - À cette conséquence directe du nombre insuffisant de diplômés s'ajoute un autre phénomène, celui de la diminution alarmante de suppléants certifiés sur les listes ontariennes.

  - Autre fait alarmant : environ 30 % des diplômés ontariens d'un programme francophone quittent la profession dans les 5 premières années.

  - La concurrence entre provinces et territoires pour le même bassin de main-d'oeuvre enseignante requise dans les écoles de langue française et les programmes de français langue seconde est aussi problématique.

  - On estime, au final, que l'Ontario devra trouver 1 050 enseignants chaque année pour au moins les cinq prochaines années pour combler les besoins en personnel dans ses écoles de langue française. De ce nombre, après la certification annuelle d'environ 500 personnes par les facultés d'éducation, il restera un déficit de 520 pour satisfaire la demande.

FICHE

PERSONNEL ÉDUCATIF (RECRUTEMENT ET MAINTIEN)

2 BILAN DES RÉALISATIONS

- Financement de Patrimoine canadien accordé à diverses initiatives pour lutter contre la pénurie d'enseignants et favoriser le maintien en poste des enseignants.
- Assouplissement au Nouveau-Brunswick de directives permettant de rappeler des enseignants à la retraite jusqu'à concurrence de deux ans sans pénalité à leur prestation de retraités.
- Voie rapide pour l'immigration au pays d'enseignants qualifiés de l'étranger grâce à la désignation d'une pénurie relativement à cette profession par le ministère de l'Immigration, des réfugiés et de la Citoyenneté Canada Profession.
- Participation de conseils scolaires à des foires d'emploi à l'international.
- Accès à un portail en ligne de recrutement.
- Nouveau programme ontarien de formation initiale à l'enseignement à l'UOF.
- Programmes d'appui professionnel et de mentorat.
- Initiatives de conseils scolaires francophones de financer les études de futurs enseignants en échange de contrats de travail une fois diplômés.

3 PRINCIPAUX DÉFIS

- Hausse des effectifs scolaires —croissance de plus de 16 % du nombre d'élèves depuis 10 ans dans les écoles de langue française, notamment grâce à l'apport de l'immigration.
- Absence de programmes de formation postsecondaire dans la langue de la minorité dans plusieurs régions, non-flexibilité des programmes en matière d'accès et de coûts, manque d'appui pour stagiaires, stages non rémunérés, difficulté de placements en région éloignée et examens de compétences linguistiques.
- Reconnaissance des compétences professionnelles : en matière d'employabilité, la difficulté à faire reconnaître les qualifications et les acquis des nouveaux arrivants enseignants, système de reconnaissance des compétences administré par différents ordres professionnels ce qui freine la mobilité des enseignants.
- Décrochage professionnel causé, entre autres, par la lourdeur de la tâche et/ou les conditions de travail, le manque d'appui en vue d'une insertion professionnelle réussie, la dévalorisation de la profession.

PERSONNEL ÉDUCATIF (RECRUTEMENT ET MAINTIEN)

4 PISTES D'ACTION

- Collecte de données en cours menée par l'Association canadienne des commissions scolaires et la Fédération nationale des conseils scolaires francophones auprès des conseils scolaires francophones et anglophones afin de brosser un portrait pancanadien de la pénurie d'enseignants francophones basée sur des données fiables. Résultats attendus au cours de l'exercice financier 2023-2024 (tableaux de bord et croisement des données).
- Besoin de créer davantage de places dans les facultés d'éducation au pays
- Besoin de valoriser davantage la profession d'enseignant
- Besoin d'une meilleure concertation des parties prenantes pour des actions efficaces pour contrer cette pénurie. À cet effet, la tenue d'un symposium sur la pénurie d'enseignants francophones organisé par Patrimoine canadien et prévu au printemps 2023 s'inscrit dans cette démarche.

?

LORS DE L'ÉVÉNEMENT, EN ATELIER, LES PARTICIPANTS SERONT INVITÉS À RÉFLÉCHIR ET RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS

Nous avons présenté un portrait succinct du secteur de la thématique en milieu minoritaire au pays.

- Voyez-vous d'autres points importants à ajouter pour le développement de ce secteur au cours des prochaines années ?
- Dans le cadre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) 2023-2028, quels devraient être les enjeux prioritaires en lien avec la thématique?
- Quels indicateurs permettraient d'évaluer les progrès réalisés en lien avec notre thématique de 2023 à 2028 ?

Visionnez quelques pratiques exemplaires en lien avec la thématique

FICHE

CONTINUUM : PARCE QU'APPRENDRE C'EST L'AFFAIRE D'UNE VIE !

1 MISE EN CONTEXTE

En une décennie (2012-2013 à 2021-2022) : Augmentation du nombre d'élèves inscrits dans les écoles de langue française de la minorité (M-12) de 148 629 à 172 599.

Ceci correspond à 23 970 élèves additionnels soit une augmentation de 16 %

Malgré une augmentation constante des effectifs scolaires depuis 10 ans et un sommet atteint en 2019-2020, on note en 2020-2021 une baisse du nombre d'élèves inscrits de 0,4 %, sous la barre des 174 000 élèves fort probablement attribuable à la pandémie.

De 2006-07 à 2020-21 : Pourcentage moyen de variation annuelle de la fréquentation des programmes de français langue de la minorité par province et par territoire comme suit :

PROVINCE OU TERRITOIRE	POURCENTAGE MOYEN DE VARIATION ANNUELLE
Colombie-Britannique	3,81 %
Alberta	4,34 %
Saskatchewan	4,24 %
Manitoba	0,90 %
Ontario	1,63 %
Nouveau-Brunswick	-0,74 %
Nouvelle-Écosse	3,79 %
Île-du-Prince-Édouard	3,32 %
Terre-Neuve-et-Labrador	3,93 %
Nunavut	5,99 %
Yukon	6,37 %
Territoires du Nord-Ouest	3,13 %

- Facteur pouvant expliquer les variations observées : diminution de la population de 4 à 17 ans dont la première langue officielle parlée est le français (par ex., N.-B., Man.).

CONTINUUM : PARCE QU'APPRENDRE C'EST L'AFFAIRE D'UNE VIE !

2 BILAN DES RÉALISATIONS

- Ouverture et expansion de nouveaux établissements scolaires (écoles et/ou centres scolaires communautaires) pour élèves de la minorité linguistique pour favoriser la proximité à la clientèle.

ANNÉE SCOLAIRE	NOMBRE DE NOUVELLES ÉCOLES
2021-2022	8
2020-2021	12
2019-2020	11
2016-2021	60

- Ajout de programmes concurrentiels (sport études, programmes artistiques, activités favorisant la construction identitaire, le leadership francophone et le rapprochement avec la communauté francophone incluant les organismes jeunesse) qui créent un environnement culturel enrichi.
- Ajout de programmes en français au postsecondaire (plus de 1200 programmes existants soit 8% de ce qui se fait en anglais ; 70 nouveaux programmes en santé depuis 20 ans, justice et l'international sont deux autres pôles d'intervention).

3 PRINCIPAUX DÉFIS

- Un écart persiste entre les besoins identifiés de nouvelles écoles pour les francophones et les infrastructures existantes.
- Malgré l'augmentation du taux de fréquentation des écoles de langue française partout au pays, plus du tiers des enfants admissibles à l'instruction en français n'en ont jamais bénéficié ; en C.-B., en Alb. et à T.-N.-L., c'est près d'un enfant sur deux.
  (Source : recensement 2021)
- Plus grande proportion d'enfants admissibles instruits en français retrouvée au N.-B., seule province bilingue au pays.

FICHE

CONTINUUM : PARCE QU'APPRENDRE C'EST L'AFFAIRE D'UNE VIE !

PROVINCE OU TERRITOIRE	PROPORTION D'ENFANTS ADMISSIBLES N'AYANT JAMAIS ÉTÉ INSTRUITS EN FRANÇAIS
Colombie-Britannique	44 %
Alberta	50 %
Saskatchewan	40 %
Manitoba	36 %
Ontario	33 %
Nouveau-Brunswick	19 %
Nouvelle-Écosse	37 %
Île-du-Prince-Édouard	35 %
Terre-Neuve-et-Labrador	46 %
Nunavut	39 %
Yukon	34 %
Territoires du Nord-Ouest	29 %
Canada	35 %

- Taux d'abandon moyen de 49 % puisque tout près d'un élève sur deux inscrit dans une école de langue française de la minorité ne poursuit pas ses études en français au secondaire.
- Environ 20 % des diplômés du secondaire de langue française au pays ne poursuivent pas leurs études dans un établissement postsecondaire francophone ou bilingue.
- 7 sur 10 élèves de la minorité inscrits à l'élémentaire de langue française sont prédestinés à ne pas compléter leur éducation en français.

PROVINCE OU TERRITOIRE	TAUX D'ABANDON
Colombie-Britannique	61 %
Alberta	56 %
Saskatchewan	47 %
Manitoba	16 %
Ontario	19 %
Nouveau-Brunswick	0 %
Nouvelle-Écosse	33 %
Île-du-Prince-Édouard	38 %
Terre-Neuve-et-Labrador	64 %
Nunavut	90 %
Yukon	79 %
Territoires du Nord-Ouest	51 %

CONTINUUM : PARCE QU'APPRENDRE C'EST L'AFFAIRE D'UNE VIE !

Facteurs en cause : Infrastructures scolaires et nombre d'écoles de proximité limitées par rapport à une population dispersée sur le territoire canadien, mauvaises connaissance et perception des écoles de langue française, absence d'établissements postsecondaires francophones ou bilingues à certains endroits ; précarité des programmes ou ressources humaines et matérielles aux niveaux secondaire et postsecondaire ; capacité de recherche limitée dans certains établissements postsecondaires.

4 PISTES D'ACTION

Suivi de la mise en oeuvre de l'entente stratégique en éducation signée en 2017 par trois organismes nationaux en francophonie et le gouvernement fédéral visant, entre autres, le renforcement des clauses de consultation du programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) et l'amélioration des mécanismes de reddition de compte.

L'entente stratégique en éducation est une entente tripartite entre la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et la Commission nationale des parents francophones. Dans le cadre de cette entente, le gouvernement fédéral s'engage à présenter aux provinces et territoires cette entente lors de la signature des ententes bilatérales tous les 5 ans dans le cadre du volet du PLOE du Plan d'action pour les langues officielles.

Besoin de mieux faire connaître le réseau scolaire et éducatif auprès des clientèles potentielles (RAM soit Recruter, Accueillir et Maintenir les élèves et le personnel scolaire).

Besoin de raffermir les droits scolaires des francophones en contexte minoritaire (application généreuse de l'article 23 de la C*harte canadienne des droits et libertés* et du principe de l'équivalence réelle en éducation pour un droit à l'accès égal à un enseignement de qualité dans la langue de la minorité. Du préscolaire jusqu'au postsecondaire)

Développer un outil pour une meilleure planification de la croissance du réseau, notamment en ce qui concerne la construction de nouvelles écoles (dénombrement des ayants droit)

Une formule de financement adapté aux besoins de l'école langue française incluant un rattrapage financier dans le cadre du PLOE (présentement pour chaque dollar versé par le gouvernement fédéral aux provinces et territoires, chaque élève ne touche désormais que 56 cents en raison de l'effritement de la valeur du dollar causé par l'augmentation du coût de la vie et de la croissance des effectifs scolaires).

FICHE

CONTINUUM : PARCE QU'APPRENDRE C'EST L'AFFAIRE D'UNE VIE !

2021-2022 : Lancement des états généraux sur l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire par l'ACUFC en partenariat avec la FCFA du Canada couronnés par un sommet décisif et des suivis en cours pour la mise en oeuvre des 32 recommandations.

32 recommandations : Création entre autres d'un programme permanent d'appui à l'éducation postsecondaire et d'un mécanisme structurant en vue d'augmenter la capacité de collaboration interinstitutionnelle aux fins de mise en oeuvre.

Principaux volets d'intervention : Promotion, recrutement, accueil, rétention et inclusion, accès aux programmes et ressources pédagogiques et appui à la recherche en français.

Renforcement de l'éducation aux adultes francophones.

LORS DE L'ÉVÉNEMENT, EN ATELIER, LES PARTICIPANTS SERONT INVITÉS À RÉFLÉCHIR ET RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS

Nous avons présenté un portrait succinct du secteur de la thématique en milieu minoritaire au pays.

- Voyez-vous d'autres points importants à ajouter pour le développement de ce secteur au cours des prochaines années ?
- Dans le cadre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) 2023-2028, quels devraient être les enjeux prioritaires en lien avec la thématique?
- Quels indicateurs permettraient d'évaluer les progrès réalisés en lien avec notre thématique de 2023 à 2028 ?

Visionnez quelques pratiques exemplaires en lien avec la thématique

DE LA CONCERTATION À L'ACTION

Comme participant, vous serez invité à :

- **Participer à la réflexion** pour actualiser le Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF);
- **Vous approprier** les avancements et retombées de ce plan;
- **Identifier,** si nécessaire, de nouveaux champs d'action prioritaires;
- **Mobiliser** les partenaires;
- **Consolider** les collaborations;
- **Promouvoir** les pratiques exemplaires.

Depuis six ans, le PSELF présente les grands chantiers éducatifs spécifiques aux écoles de langue française. Faites entendre votre voix !

PORTRAITS SUR LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

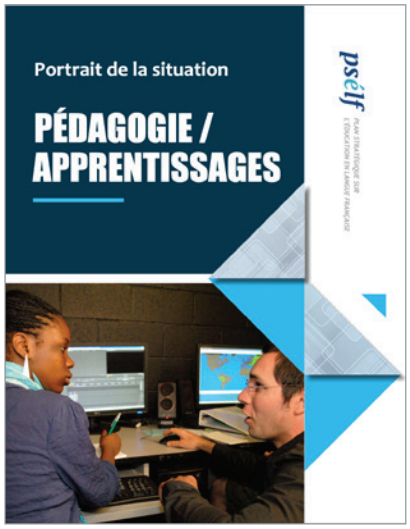

Notes

NOTES

NOTES

Notes

Notes

NOTES

MERCI DE FAIRE PARTIE DE CET ÉLECTROCHOC ÉDUCATIF !

Membres du comité de coordination des travaux du Comité tripartite qui ont contribué à l'organisation du sommet 2023 :

Janine Griffore, présidente du Comité tripartite, **Monique Boudreau**, Regroupement national des directions générales de l'éducation, **Lynn Brouillette**, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, **Richard Lacombe**, Association canadienne d'éducation de langue française, **Ghislain Lafontaine**, Patrimoine canadien, **Isabelle Laforte**, Patrimoine canadien, **Valérie Morand**, Fédération nationale des conseils scolaires francophones, **Jean-Luc Racine**, Commission nationale des parents francophones, et **Doreen Redmond**, déléguée du groupe des représentants ministériels en éducation.

Un événement d'envergure s'organise avec la précieuse collaboration de partenaires financiers.

Merci infiniment!

Canada

PARTENAIRES OR

CLÉ Centre de leadership et d'évaluation

Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada

JURISTES POWER LAW

PARTENAIRES BRONZE

uOf Université de l'Ontario français

ACUFC Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

PARTENAIRES PRINCIPAUX

VOYAGES CULTURELS

EMOND HARNDEN Labour & Employment Law Droit du travail et de l'emploi

PARTENAIRES PRESTIGES

VOYAGES CULTURELS

Fondation Azrieli Foundation

ONF NFB

NANO MONX™

Faisons parler les données Putting Data to Work

RTO ERO A better future, together Ensemble pour un avenir meilleur
Better lives for Canada's education community retirees
Une vie meilleure pour les retraités du secteur de l'éducation au Canada

la ruchée

Une initiative de la : Fédération culturelle canadienne-française

MOBiDYS CANADA

Druide www.antidote.info

CliquezJustice.ca

eduMedia

PARTENAIRE ASSOCIÉ

1998-2023 AFOCSC Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques

Pour la liste de tous nos partenaires financiers, consultez https://pself.ca/partenaires-financiers/

Organisme coordonnateur
du Sommet national
sur l'éducation 2023

fncsf
Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Bâtir notre avenir au présent

613 744-3443 ou 1 888 857-6503

info@fncsf.ca fncsf.ca

435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (ON) K1K 4X5